DEMANDE DE PROPOSITION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

DEVELOPPEMENT D'UNE RESSOURCE IMMERSIVE DE SENSIBILISATION AU HANDICAP

PROJET HANDIVERSITE – UNIVERSITE INCLUSIVE DEMONSTRATRICE

Université Jean Moulin Lyon 3
1C avenue des frères Lumière
CS 78242
69372 Lyon Cedex 08

.

Table des matières

1 – CONTEXTE ET OBJET 3
2 – OBJECTIFS 3
3 – PUBLIC CIBLE 3
4 – SCENARIOS ENVISAGES 3
5 – MODALITES TECHNIQUES 4
6 – LIVRABLES ATTENDUS 4
7 – CONTENU ATTENDU DES PROPOSITIONS 5
8 – CRITERES D'ANALYSE DES OFFRES 5
9 – CALENDRIER ET MODALITES DE REMISE DES PROPOSITIONS 6
CONTACTS 6

1 – Contexte et Objet

Dans le cadre du projet **Handiversité**, lauréat de l'appel à projets national « Universités inclusives démonstratrices » (UID), l'Université Jean Moulin Lyon 3 souhaite développer ou acquérir une ressource immersive de sensibilisation au handicap à destination des personnels de l'enseignement supérieur. Cette prestation sera financée sur les crédits attribués à l'établissement au titre de l'AAP UID pour la mise en œuvre du projet Handiversité.
Cette démarche s'inscrit dans une logique de développement d'une culture inclusive et de sensibilisation, principalement à destination des personnels enseignants et des personnels impliqués dans l'accompagnement pédagogique des étudiants, aux situations de handicap rencontrées par les étudiants, en particulier les **handicaps invisibles**.
L'Université souhaite identifier les solutions existantes sur le marché ainsi que les possibilités d'adaptation ou de développement de contenus spécifiques.

2 – Objectifs

La ressource devra permettre :

- de sensibiliser les personnels enseignants et les personnels impliqués dans l'accompagnement pédagogique des étudiants aux réalités vécues par les étudiants en situation de handicap au quotidien
- de favoriser la compréhension des difficultés rencontrées dans les situations d'enseignement et d'apprentissage
- de développer les réflexes favorisant une pédagogie plus inclusive
- de susciter une réflexion sur les adaptations possibles de l'environnement pédagogique.

L'approche recherchée est à la fois :

- immersive
- interactive
- pédagogique
- accessible à un public non spécialiste.

3 – Public cible

Le dispositif est principalement destiné :

- aux enseignants-chercheurs ;
- aux enseignants vacataires ;
- aux personnels impliqués dans l'accompagnement pédagogique et administratif des étudiants.

Aucun prérequis particulier ne doit être nécessaire.

4 – Scenarios envisages

Les scénarios proposés devront être ancrés dans des situations réalistes de l'enseignement supérieur.
À titre indicatif, les situations suivantes pourraient être explorées :

- cours magistral en amphithéâtre
- travaux dirigés
- évaluation écrite
- travail de groupe
- échanges avec les services universitaires.

L'université souhaite en priorité sensibiliser aux handicaps invisibles les plus fréquemment rencontrés dans sa population étudiante, notamment :

- troubles spécifiques des apprentissages (troubles DYS)
- troubles de l'attention

- troubles du spectre de l'autisme
- troubles psychiques
- troubles cognitifs.

Le prestataire pourra proposer d'autres situations ou approches pertinentes.

5 – MODALITES TECHNIQUES

L'université est ouverte à différentes modalités :

- contenus déjà existants
- contenus existants pouvant être adaptés
- développement spécifique
- scénarios uniques ou parcours multi-scénarios
- alternance de points de vue (étudiant, enseignant, observateur).

Une attention particulière sera portée à **la qualité du scénario, à sa crédibilité et à sa capacité à susciter l'engagement des participants.**
Le prestataire est invité à formuler toute proposition pédagogique ou narrative qu'il jugera pertinente.

L'université souhaite privilégier, dans la mesure du possible :

- une solution pouvant être hébergée localement
- une utilisation sans limitation de durée
- une utilisation sans restriction liée au nombre d'utilisateurs ou de sessions
- une solution réutilisable dans le cadre de formations ultérieures.

L'Université souhaite une phase de recette visant à vérifier la conformité de la ressource et à assurer la compréhension de son fonctionnement.

Une attention particulière sera portée aux **conditions de propriété intellectuelle** de la ressource et de ses composants source et aux possibilités de mises à jour, d'adaptation de la ressource et de diffusion auprès d'autres établissements d'enseignement supérieur publics.

6 – LIVRABLES ATTENDUS

Selon la solution proposée et son niveau d'adaptation ou de développement, les livrables pourront notamment comprendre :

- Une ressource immersive fonctionnelle, comprenant le ou les scénarios retenus et permettant une utilisation autonome par l'Université, hébergée sur les serveurs de l'Université ou sur un dispositif autonome (type serveur local).
- les contenus pédagogiques et scénaristiques associés : scénarios incluant la narration interactive, le synopsis, le script détaillé, l'arborescence des embranchements et le storyboard interactif, les objectifs pédagogiques et, le cas échéant, supports permettant l'exploitation de tout ou partie des contenus dans le cadre d'actions de formation ou de sensibilisation, y compris, lorsque cela est pertinent, hors environnement immersif. Ces documents textuels et graphiques représenteront une alternative à la Réalité Virtuelle, dans un but d'une meilleure accessibilité.
- les fichiers et éléments nécessaires à l'installation, au déploiement et à l'utilisation de la solution, selon les modalités techniques retenues
- une documentation technique et utilisateur, précisant notamment les prérequis matériels et logiciels, les modalités d'installation, d'utilisation, de paramétrage et de maintenance courante
- un support de prise en main, permettant aux personnels de l'Université chargés du dispositif d'en assurer ensuite l'utilisation de manière autonome.

- ~~Le~~ projet éditable (Source Project) ainsi que les fichiers sources de conception ou éléments permettant l'évolution et l'adaptation ultérieure de la ressource (Raw Assets), selon les conditions de propriété intellectuelle proposées.
- un bilan de réalisation, présentant les choix pédagogiques et techniques retenus ainsi que les éventuelles recommandations pour l'utilisation et l'évolution du dispositif.

7 – CONTENU ATTENDU DES PROPOSITIONS

Le présent document constitue une **demande de proposition technique et financière**, établie sur la base de l'expression du besoin et des caractéristiques fonctionnelles présentées ci-dessus.
Les prestataires intéressés sont invités à remettre une proposition technique et financière répondant aux objectifs et caractéristiques fonctionnelles présentés dans le présent document et notamment :

- les caractéristiques techniques et fonctionnelles de la solution proposée
- les scénarios et modalités pédagogiques envisagés
- les modalités de conception, d'adaptation ou de développement
- les prestations et livrables inclus
- les conditions d'installation, d'hébergement, d'utilisation et de maintenance
- les conditions relatives aux droits d'utilisation et à la propriété intellectuelle
- le calendrier et les délais prévisionnels de réalisation
- le coût détaillé de la solution et des prestations associées
- le cas échéant, le nombre de jours de prestation estimé et les éventuels frais annexes.

La présente demande ne constitue ni un engagement contractuel de l'Université ni une commande ferme.

Les propositions reçues permettront à l'Université d'apprécier la faisabilité technique et financière du projet et de préciser, le cas échéant, les modalités de sa mise en œuvre et de son achat, dans le respect des règles de la commande publique applicables.

8 – CRITERES D'ANALYSE DES OFFRES

Les offres seront appréciées au regard des critères suivants :

1. **Prix – 30 %**
 Apprécié au regard du montant total de la prestation et de la décomposition financière proposée.
2. **Expertise Handicaps invisibles et scénario – 20 %**
 Apprécié au regard la rigueur dans la représentation du handicap invisible, tenant en particulier à :
 - L'expérience sur le sujet
 - La consultation de sources fiables ou de personnes concernées
3. **Valeur technique – 40 %**
 Appréciée au regard du mémoire technique remis par le candidat, présentant notamment :
 - la compréhension du besoin et l'approche proposée
 - la méthodologie de conception et de scénarisation
 - la solution technique envisagée et ses modalités d'utilisation
 - l'organisation de la prestation et les compétences mobilisées
 - les modalités de collaboration avec les équipes de l'Université
 - les phases de test, d'ajustement et de livraison
 - le calendrier prévisionnel.
4. **Critère environnemental – 10 %**
 Apprécié au regard des mesures concrètes proposées par le candidat pour limiter l'impact environnemental **dans le cadre de l'exécution de la prestation pour l'Université Jean Moulin Lyon 3**, notamment en matière de déplacements, d'organisation des réunions, de mobilisation des équipements et ressources numériques et, plus généralement, de sobriété dans la réalisation de la prestation.

9 – CALENDRIER ET MODALITES DE REMISE DES PROPOSITIONS

Les propositions techniques et financières devront être transmises avant le jeudi 5 novembre 2026.

Elles pourront être accompagnées de tout document permettant à l'Université d'apprécier la solution proposée : présentation de solutions ou réalisations existantes, démonstration, références, documentation technique ou exemples de scénarios.

Les prestataires pourront prendre contact avec l'Université en amont de la remise de leur proposition afin d'obtenir toute précision utile sur le besoin exprimé.

Contacts
Nicolas RIMET - 04 78 78 75 28
E-mail : nicolas.rimet@univ-lyon3.fr